

Vade-mecum pour les confirmations en diocèse de Liège

2020

En bref, l'agenda 2020 des confirmations
d'adultes à la cathédrale

Soirée de préparation : 8 mai 2020 à 19h30, à l'abbaye Paix Notre Dame des bénédictines.
Recollection de préparation : 17 mai 2020 de 9h30 à 16h à l'abbaye Paix Notre Dame
Célébration de la confirmation des adultes : Pentecôte, dimanche 31 mai 2020 à 10h à la cathédrale Saint-Paul

Au seuil d'une année pastorale nouvelle, voici quelques rappels et précisions bien utiles concernant les confirmations dans notre diocèse, en particulier celles des adultes. Ces dispositions sont globalement la mise en œuvre actualisée de l'ordonnance promulguée par notre évêque en novembre 2015 (dans « Église de Liège » de janvier-février 2016) même si un certain nombre d'éléments ont évolués depuis. Le même numéro d'Église de Liège comportait également un article soulignant quelques points forts de ladite ordonnance. On y fera allusion dans le présent document. On se reportera éventuellement à ces pages pour (re)découvrir l'esprit général qui anime désormais la préparation et la célébration des confirmations dans notre diocèse.

Les quelques notes du présent document ont pour objet d'apporter quelques précisions pratiques et utiles quant aux dates pour 2020 notamment.

Merci de prendre bonne note de ces renseignements.

Confirmation de jeunes

- La préparation tout entière est confiée aux pasteurs et catéchistes des UP.
- La confirmation sera célébrée en UP, en veillant à ce qu'elle ait un réel caractère communautaire. Dans l'article évoqué, on lit :

« L'option la plus fondamentale est celle de désirer que la confirmation soit vécue dans un cadre communautaire, ecclésial. D'où l'option de favoriser sa célébration en Unités pastorales. Que l'on soit clair : il ne s'agit pas seulement d'inviter à regrouper les confirmands d'une même U.P. mais à travailler à ce que l'évènement de la confirmation de jeunes et, éventuellement, de moins jeunes soit perçu et vécu comme un évènement d'Église. (...) On invitera donc l'ensemble de la communauté à la célébration et mettra en place, dans la mesure des possibilités locales, tout ce qui peut favoriser le rassemblement de tous pour l'évènement. Ainsi le décret invite-t-il à célébrer les confirmations dans le cadre des horaires habituels des messes dominicales (ordonnance, point 6b) ; plus que cela, il serait sans doute souhaitable de

réduire ce week-end-là le nombre de célébrations pour favoriser ce rassemblement si décisif. » (p. 10)

Une telle façon de faire s'inscrit d'ailleurs dans la droite ligne des priorités et pistes d'action énoncées dans le document « Pour une catéchèse renouvelée » (ordonnance sur l'avenir de la catéchèse promulguées par notre évêque le 16 mars 2018) où l'on promeut résolument la dimension communautaire de toute catéchèse ainsi que l'articulation à créer entre catéchèse et liturgie.

- Pour ce faire, les responsables d'UP proposeront en début d'année pastorale (ou mieux dès le mois de juin) deux dates possibles pour la célébration. Ces propositions sont faites, par l'intermédiaire du doyen au secrétariat de Monseigneur.
- Si pour une raison quelconque, la confirmation des jeunes ne peut être organisée et célébrée en UP, on s'adressera soit au secrétariat de l'évêché, soit au Vicariat « Annoncer l'Évangile » en vue de rechercher ensemble une solution.

Confirmation des adultes

- Comme pour les jeunes la préparation des adultes à la confirmation est confiée aux pasteurs et catéchistes des UP.
- Pour la célébration du sacrement, deux pistes sont envisageables :
 - ✓ Soit on invite ces adultes à rejoindre la célébration organisée dans leur UP (en les impliquant en tout ou en partie dans la préparation vécue avec les plus jeunes). On donne ainsi un beau signe ecclésial : le peuple de Dieu est multiple et divers en âge. L'article d'Eglise de Liège disait :

« On envisage plutôt favorablement que ces adultes soient associés à une démarche même partiellement « intergénérationnelle » en U.P. : une célébration regroupant jeunes et moins jeunes mettra en tout cas mieux en lumière que la confirmation n'est pas affaire d'âge mais d'aspiration et de foi ! » (p. 10)
 - ✓ Soit on invite ces adultes à se joindre à l'eucharistie de Pentecôte à la Cathédrale où le sacrement de Confirmation trouve très naturellement sa place. Là, c'est la dimension diocésaine qui est mise en valeur. Autour de l'évêque, au cœur du diocèse, on manifeste que la confirmation est sacrement de l'Esprit et entrée en pleine ecclésialité.
- Pour ceux qui choisissent la confirmation à la Cathédrale :
 - ✓ La célébration des confirmations pour adultes est prévue en 2020 pour le dimanche 31 mai à 10h00 en la fête de Pentecôte.
 - ✓ L'inscription d'un adulte (à partir de 18 ans) doit se faire le plus tôt possible et impérativement avant le 15 avril soit trois semaines avant la récollection. L'inscription doit être présentée par un prêtre (par exemple le curé) qui atteste de la préparation appropriée du candidat.

Ces inscriptions seront adressées directement au Vicariat «Annoncer l'Évangile» Service du Catéchuménat. (contact@annoncerlevangile.be ; 04/ 220 53 82)

- ✓ Le prêtre garant aura soin de rechercher puis de fournir au Vicariat (« Annoncer l'Évangile », 40 rue des Prémontrés, Liège) le certificat de baptême de l'adulte demandant la confirmation.
Il informera le candidat, suffisamment tôt, de la nécessité de se choisir un parrain ou une marraine et d'écrire à l'évêque une lettre pour demander de recevoir le sacrement de confirmation.
Il veillera à ce que cette lettre dans laquelle le candidat se présente à Monseigneur et motivant sa demande soit envoyée à l'adresse suivante : **Mgr Delville c/o Vicariat « Annoncer l'Évangile », 40 rue des Prémontrés, 4000 Liège**, en mentionnant au verso de l'enveloppe le nom du candidat.
Le Vicariat se chargera de transmettre – sans en prendre connaissance ! – cette lettre à Monseigneur.
La lettre ainsi que l'extrait de baptême parviendront au plus tard pour le 17 mai (date de la récollection préparatoire)
- ✓ La préparation nécessaire pour vivre le sacrement de confirmation est laissée aux bons soins et au discernement des pasteurs ou à ceux auxquels ils confieront cette mission. Il leur revient de veiller à l'accompagnement et à la croissance spirituelle et catéchétique du candidat et de témoigner que celui-ci est prêt à recevoir le sacrement.
Ceux qui souhaitent un outil pour vivre cette démarche d'accompagnement personnalisé peuvent s'adresser au Service catéchuménat du Vicariat « Annoncer l'Évangile » qui vous proposera des pistes multiples

Outre le cheminement en paroisse, à ceux qui seront confirmés à la Cathédrale, il sera demandé de participer à deux rendez-vous :

- ❖ Une rencontre du soir : le vendredi 8 mai à 19h30 à l'abbaye bénédictine Paix Notre-Dame. (Boulevard d'Avroy, 54, 4000 Liège)
- ❖ Une journée de récollection, le dimanche 17 mai de 9h30 à 16h également à l'abbaye Paix Notre-Dame pour une préparation spirituelle à l'événement ainsi qu'une préparation plus concrète en vue de la célébration.

La présence à ces deux rencontres est requise.

- ❖ Le jour de la célébration (31 mai) les candidats et leur parrain/marraine sont attendus à 9h30 à la Cathédrale.

Merci d'avoir pris connaissance de cette note et de la faire connaître à ceux et celles qui dans nos paroisses et communautés peuvent être concernés par la chose, en particulier ceux et celles qui gèrent la pastorale de la confirmation.

2 janvier 2020,

Olivier Windels
Vicaire épiscopal

Vicariat « Annoncer l'évangile »

